

Après le Change, le cortège pénètre dans le quartier du monde officiel, le quartier Saint Jean. Le gouverneur, les magistrats du Présidial et de la Sénéchaussée, tous les officiers se rattachant à la justice ou à l'administration y habitent; leur paroisse est l'église Sainte-Croix. Là, le cortège suit la rue Saint-Jean, qui se nommait « la Grande-Rue », célèbre dans les annales des tournois (1), en même temps que la rue Juiverie et la rue Grenette, parce que, exceptionnellement droites, ces rues permettaient aux combattants de se voir à une distance suffisante.

Au milieu de la rue Saint-Jean est la place du grand Palais, place créée sur un jardin donné à la ville en 1538 par François I^{er} et agrandie en 1620 (2). C'est la dernière station du cortège avant d'arriver à « la porte Froc », limite du cloître Saint-Jean vers le nord.

Le « grand palais » ou « palais de Roanne » a une importance considérable car il est le siège de la justice royale qui devint toute-puissante après qu'elle eut absorbé en 1562, après la mort du cardinal de Tournon, la juridiction ordinaire et séculière des archevêques de Lyon (3).

(1) Tous les historiens ont parlé des tournois qui ont eu lieu à Lyon dans les trois rues Saint-Jean, Juiverie, Grenette.

(2) *Archives*, BB, 157.

(3) On trouve des détails fort intéressants tant sur les différentes juridictions qui fonctionnaient à Lyon que sur l'administration générale dans le mémoire écrit en 1573 par de Nicolay, sous le titre *Description générale de la ville de Lyon*, et publié par les soins de la Société de topographie en 1882. On les complètera par la lecture, des Mémoires de l'intendant d'Herbigny écrits en 1698 pour le dauphin sur la généralité de Lyon.

La Sénéchaussée est la plus ancienne juridiction, elle fut créée à Lyon en 1312 après que l'entente eut été établie entre l'archevêque de